

Pierre LAFONT

Maire de Saint Chély d'Apcher

Conseiller général de la Lozère

Président de la Communauté de Communes Apcher Margeride Aubrac

présente

Vendredi 5 avril 2013 à 11h

L'inauguration du Ciné-théâtre



Sous le patronage de

Aurélié FILIPPETTI

Ministre de la Culture et de la Communication

en présence de

**Alain
BERTRAND**

*Sénateur de la
Lozère*

**Pierre MOREL
A L'HUISSIER**

*Député de la
Lozère*

**Philippe
VIGNES**

*Préfet de la
Lozère*

**Christian
BOURQUIN**

*Président du
Conseil
Régional
Languedoc-
Roussillon*

**Jean-Paul
POURQUIER**

*Président du
Conseil Général
de la Lozère*



Sommaire



Communiqué de synthèse

p3

.I. Pourquoi un Ciné-théâtre pour le Nord Lozère ? Genèse du lieu

p4

.II. Le projet architectural

p6

.III. Le projet artistique et culturel

p9

.IV. L'équipe du Ciné-théâtre

p14

.V. Premiers bilans et saison en cours

p15

Programme de la journée d'inauguration



- **Couper du ruban**
- **Discours des officiels**
- **Projection de *L'usine*, court-métrage réalisé par Marion Coutariel et Nicolas Hérédia, à la suite d'une résidence de création au sein de l'usine Arcelor-Mittal (action qui s'inscrit dans le cadre de Culture partagée, financé)**
- **Visite du bâtiment en parallèle d'un buffet-apéritif**

Communiqué de synthèse : Inauguration du Ciné-théâtre, nouvel équipement multi- culturel pour le Nord Lozère



Ce **vendredi 5 avril 2013**, suite à près de deux années de travaux, le Ciné-théâtre ouvre pour la première fois ses portes en présence de **Pierre LAFONT** (Maire de Saint Chély d'Apcher, Conseiller général de la Lozère et Président de la Communauté de Communes Apcher Margeride Aubrac), **Alain BERTRAND** (Sénateur de la Lozère), **Pierre MOREL A L'HUISSIER** (Député de Lozère), **Philippe VIGNES** (Préfet de la Lozère), **Christian BOURQUIN** (Président du Conseil Régional de Languedoc Roussillon) et **Jean-Paul POURQUIER** (Président du Conseil Général de la Lozère), sous le haut patronage d'**Aurélié FILIPPETTI** (Ministre de la Culture et de la Communication).

Ce projet, porté par la Commune de Saint Chely d'Apcher désireuse de proposer un lieu culturel rayonnant sur la Haute Lozère, voit la naissance d'**un lieu d'art et de divertissement pluridisciplinaire**, mêlant cinéma et spectacles vivants.

Ce lieu, pensé par un groupement d'architectes, composé de l'Atelier Triade, mandataire, de Raffy design, de Daniel Commins, acousticien et Thierry Guignard, scénographe, offre une **salle de 162 places**, un **hall d'accueil** (ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h et une demi-heure avant le début de chaque séance), **un foyer/bar et une terrasse** pour prolonger dans la convivialité les découvertes culturelles, dans une volonté de garantir le confort des spectateurs et un accueil professionnel pour les artistes.

Le Ciné-théâtre offre une **programmation cinématographique multiple** (un équipement numérique, la 3D, une ouverture du mardi au dimanche, 3 films différents par semaine) et une **programmation de spectacles vivants diversifiée et de qualité** (15 à 20 spectacles par saison proposant du théâtre, de l'humour, de la danse, des marionnettes, de la musique... afin de combler toutes les attentes et sensibilités).

.I. Pourquoi un Ciné-théâtre pour le Nord Lozère ? Genèse du lieu



Le Rex : un cinéma du Nord Lozère depuis 1946

C'est en 1946 que le cinéma le Rex a été ouvert, au 130 rue Théophile Roussel par Léon Bompard. En 1963, un nouveau changement de propriétaire a lieu avec Emile Planchon et c'est en janvier 1970 que Camille Jourdan, originaire de Termes, quitte la capitale pour tenir le cinéma et le bar du même nom. Pendant près de 40 ans, c'est lui qui gère le cinéma avec l'aide de sa femme, Rose.

La mairie devient propriétaire du lieu en 2010

A la fin de l'année 2009, Camille Jourdan décide de prendre sa retraite. Mais comme tous les Barrabans, la fermeture du seul cinéma du Nord Lozère n'est pas pensable pour lui. Il rencontre donc plusieurs repreneurs potentiels mais aucun ne concrétise leur projet, faute de financement pour réaliser les travaux jugés nécessaires à la viabilité économique de l'activité.

Comme l'avenir du cinéma constituait un point important porté par le Maire de Saint Chély, Pierre Lafont, sur sa proposition, **le conseil municipal a décidé de se porter acquéreur du cinéma et du bar attenant.**

Le cinéma se transforme en Ciné-théâtre

Avant de commencer les travaux, une **étude globale sur l'offre de services touristiques et culturels du Nord Lozère** a été commandée par la Commune.

Cette étude, à laquelle ont participé des élus municipaux, des élus communautaires ainsi que des partenaires (Conseil Général, Scènes Croisées, Pays du Gévaudan,...) a débouché sur plusieurs propositions d'aménagement.

Compte-tenu des résultats de l'étude, **le projet d'un équipement multi-culturel a été retenu**, un équipement qui pourra accueillir du cinéma et des spectacles vivants : un ciné-théâtre.

Le scénario initial retenu a été le suivant :

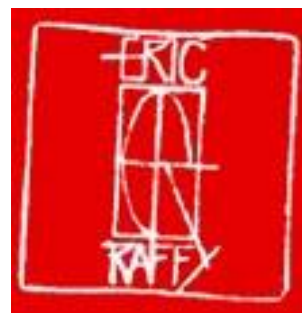
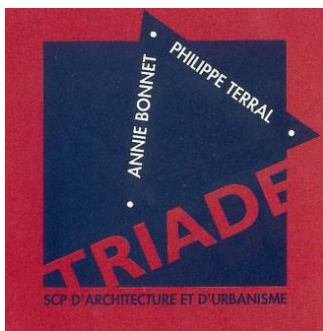
- une salle unique présentant 120 places dans la partie basse et 30 places dans la partie haute (balcon)
- l'équipement nécessaire à la projection de films numériques et la possibilité de films en relief (3D).
- une scène permettant d'accueillir des spectacles vivants
- l'innovation repose sur la mise en place de panneaux acoustiques permettant de répondre à la fois aux exigences de la projection cinématographique et du spectacle vivant.
- des espaces de rencontre, avec un bar, des possibilités d'exposition,...

.II. Le projet architectural



➔ L'équipe de maîtrise d'œuvre

A la suite d'une consultation, cette réalisation a été confiée à une équipe de maîtrise d'œuvre présentant des compétences très pointues, à la fois en termes de bâti et structure, mais également en termes d'acoustique et de scénographie :



- **L'Atelier Triade** (avec les architectes Philippe Terral et Annie Bonnet)
- **Raffy Design** (avec Eric Raffy, architecte qui a notamment réalisé le restaurant de Michel Bras sur l'Aubrac)
- **Thierry Guignard**, scénographe qui a entre autres travaillé sur la rénovation ou la conception de théâtres historiques ou contemporains et des salles de musique
- **Daniel Commins**, acousticien, à qui l'on doit le nouveau théâtre de la Scala de Milan, la salle de concert de l'arsenal de Metz ou encore le Corum de Montpellier.

➔ Le projet architectural

L'Ancien Rex s'insérait dans une étroite parcelle entre la place du Foirail et la rue Théophile Roussel. Alors que l'ancien cinéma dressait une façade aveugle sur la place du Foirail, la Commune a souhaité **une liaison entre les deux espaces publics**.

Dossier de Presse Inauguration Ciné-théâtre

Les concepteurs du projet ont donc enterré une partie de l'édifice et fait glisser vers la place une toiture de cuivre que bordera une « draille », un chemin en pierre qui mènera le public jusqu'au bar du Ciné-théâtre.

« Ce bâtiment doit raconter l'histoire du pays. Nous avons imaginé une moraine qui s'insérera dans la ville. Les gens s'approprieront ce lieu en marchant dessus. » Eric Raffy, architecte designer.

L'entrée principale, au 130 rue Théophile Roussel, est marquée par quatre monolithes de granit, créant des failles que ferme une paroi de verre.

Ainsi, en habillant les deux entrées du Ciné-théâtre de granit, de cuivre et de lauze, les architectes ont souhaité **inscrire ce lieu dans l'histoire et les traditions locales**.

En ce qui concerne l'intérieur, le mobilier et les couleurs choisies (une dominante de jaune, de violet et de vert) ont cherché à lier confort et image un peu rétro, pour retrouver l'ambiance de cinéma tel que le Paradiso.

Des financements croisés

Le montant des travaux pour mener à bien ce projet s'élève à un peu moins de **2 200 000€ HT**, auquel s'ajoutent les frais d'études et de maîtrise d'œuvre.

La Commune a sollicité l'aide de différents partenaires et a ainsi pu obtenir un niveau de subvention supérieur à 50%.

Les différentes partenaires ayant apporté un soutien financier sont :

- Le Fond Européen de Développement Régional: 390 000€
- Le Centre National du Cinéma : 225 000€
- La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : 202 200€
- Le Conseil Régional : 200 000€ + 10 000€
- Le Conseil Général : 228 466€ + 9 248€

Dossier de Presse Inauguration Ciné-théâtre

Soit un total de **1 264 914 €**.

Une aide à la projection numérique d'un montant de 82 940€ est également toujours en cours auprès du CNC.

Le Ciné-théâtre fonctionnera en **régie directe par la Communauté de Communes Apcher Margeride Aubrac**, qui assumera donc la majorité de son financement, avec l'aide de partenaires ponctuels, comme le Département, la Région et la DRAC.

.III. Le projet artistique et culturel



L'objectif principal du projet artistique et culturel du Ciné-théâtre est de **mettre en place une programmation professionnelle ouverte à tous les arts de l'image et de la scène, accessible à tous les publics** de Saint Chély d'Apcher, de la Communauté de Communes Apcher Margeride Aubrac, de la Haute Lozère et d'ailleurs, quelque soit son âge et sa condition.

La programmation cinématographique

Ouvert du **mardi au dimanche**, le Ciné-théâtre proposera entre **15 et 20 séances par semaine**, dans la volonté d'offrir des horaires variés pour satisfaire tous les publics.

Grille d'horaire type (susceptible d'être soumise à modification, notamment pendant les vacances scolaires)

mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
	14h			14h30	
	16h	15h	15h	16h30	15h
18h	18h	17h	18h	18h30	17h
20h30	20h30	20h30	20h30	21h	20h30

Chaque semaine, trois films différents seront proposés, reflétant toute la diversité des genres et de la création cinématographique nationale et internationale :

- **du cinéma de divertissement** : majoritaire dans la programmation, il prendra en compte l'actualité des sorties nationales grand-public dans tous les genres : blockbusters, comédies, drames, fictions, biographies, fantastique et science-fiction, westerns, etc...
- **du cinéma d'auteur** recommandé *Arts et essai*
- **du cinéma d'animation**

- **du cinéma de patrimoine** qui profitera de la restauration et la numérisation des grands classiques du cinéma français et international
- **du cinéma documentaire** notamment sur des thématiques faisant écho aux préoccupations des habitants et qui sera suivi de débat

Des **soirées événementielles** seront également mises en place dans le cadre de festivals, en partenariat avec des associations locales ou encore pour programmer la diffusion de spectacles vivants filmés ou d'évènements sportifs ou culturels.

La programmation culturelle

La saison de spectacle vivant alterne des formes différentes répondant aux désirs et à la curiosité des publics, et visant à satisfaire un large éventail de propositions artistiques, reflets de notre époque et de l'actualité.

Les genres accueillis au Ciné-théâtre :

- **Le théâtre** (théâtre de récit, marionnette, théâtre d'ombres, théâtre musical, mime, one man show humoristique, conte, spectacle multimédia...)
- **La musique** (l'art lyrique, musique traditionnelle, classique, jazz, actuelle, du monde, chanson à texte...)
- **Le cirque**
- **La danse**
- **Le ciné-concert**

La programmation du Ciné-théâtre propose **15 à 20 spectacles par saison**, à raison (en moyenne) d'un rendez-vous tout public mensuel ainsi que quelques propositions jeunes publics en temps scolaire à l'attention des différents cycles d'apprentissage. La saison culturelle, planifiée d'octobre à juin, compte une **douzaine de propositions « adulte » ainsi qu'au moins 3 à 4 « jeune public »** en temps scolaire dans le cadre du développement de l'éducation artistique et culturelle.

La programmation (projet, complémentarité et planning) **est pensée en termes de circulation des publics sur le Nord Lozère** en complicité avec le *Théâtre de la Mauvaise*

tête de Marvejols et les *Scènes croisées de Lozère*. Cette réflexion sur la programmation permet **d'offrir un vaste panel de propositions artistiques aux publics des deux bassins de vie**, à moins de 30 minutes de voiture ou de bus.

L'éducation artistique et culturelle

La programmation jeune public à l'attention des **élèves des établissements scolaires de la Communauté de Communes** est un des axes de la programmation de spectacles vivants ou cinématographiques. Elle est conçue pour **répondre à chaque cycle d'apprentissage** (école maternelle et élémentaire, collège, lycée) en relation étroite avec les programmes d'enseignement, les enseignants et chefs d'établissements de la commune et des villes avoisinantes intéressées.

Par ailleurs, **différentes actions de médiation** sont mises en place autour de chaque spectacle :

- des **dossiers d'accompagnement pédagogique** présentant les spectacles sont proposés aux enseignants
- des **interventions dans les classes** en amont du spectacle sont organisées pour chaque classe
- des **rencontres de sensibilisation** avec les artistes sont programmées à l'issue de certains spectacles
- des **ateliers de pratique artistique** sont organisés à l'intention des élèves dans les établissements.

Par ailleurs, le Ciné-théâtre participera au **dispositif national *Ecole au cinéma, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma*** qui a pour objectif de sensibiliser les élèves à l'art cinématographique lors de projections destinées spécialement à leur intention. Ce dispositif propose aux écoliers (de la Grande section au CM2), collégiens, lycéens et apprentis, de voir sur grand écran un **cycle d'au moins 3 films dans l'année scolaire**.

Dossier de Presse Inauguration Ciné-théâtre

Le Ciné-théâtre est également le **partenaire privilégié de l'option cinéma du lycée Théophile Roussel**, œuvrant main dans la main avec les enseignants de l'option CAV (Cinéma AudioVisuel) du lycée Théophile Roussel et les différents intervenants professionnels (réalisateurs, assistants réalisateurs, monteurs...)

Des tarifs accessibles à tous :

Deux grilles tarifaires différentes (pour le ciné et le spectacle vivant) sont proposées dans une volonté de favoriser la découverte et les passerelles entre les arts : **la carte d'abonnement** donnant droit au tarif réduit – une carte annuelle de 10€ - **est valable à la fois pour le cinéma et pour le spectacle vivant.**

Les **tarifs des spectacles vivants** ne peuvent pas être uniques, puisque qu'ils correspondent au coût d'achat des spectacles. Cependant, oscillant entre 8€ et 15€ pour le tarif plein, et 5€ et 12€ pour le tarif réduit (moins de 25 ans, plus de 65 ans, demandeurs d'emplois, bénéficiaires des minimas sociaux, groupe de 9 personnes, abonnés Ciné-théâtre et Scènes Croisées), ces **tarifs accessibles permettent à tous de pouvoir profiter des spectacles.** Par ailleurs, les enfants de moins de 12 ans bénéficient du tarif mini variant selon les spectacles de 5€ à 8€.

Les **tarifs du cinéma** seront fixes (hormis quelques projections spéciales de films : jeune public, documentaire, spectacle vivant retransmis...) :

Tarif Plein	Tarif Réduit	Carte 10 entrées	Carte 5 entrées	Mercredi après-midi
6.80€	5.80€	55€	27.5€	4€ pour les scolaires

IV. L'équipe du Ciné-théâtre



4.3 équivalent temps plein sont consacrés au ciné-théâtre.

Samuel Le Cabec (temps plein), **Directeur**, en charge de la direction, de l'administration et de la gestion du Ciné-théâtre, de la programmation cinématographique et de spectacles vivants,...

Lucile Mathieu (temps plein), **Attachée aux relations publiques et à la billetterie** en charge des relations publiques, de l'accueil billetterie et de la médiation (auprès des publics, associations, établissements scolaires...), des relations presse, du suivi de l'action culturelle, du rédactionnel des documents de communication...

Pierre-Louis Lecabellec (tiers temps pour le ciné-théâtre), **Attaché à la communication** en charge de la communication et du multimédia, dont le temps de travail est partagé entre Monts du Midi Tourisme et le Ciné-théâtre.

Gaël Bith (temps plein), **Régisseur-projectionniste** en charge de la régie technique des projections cinématographiques et des spectacles vivants, de la maintenance des équipements scéniques et de projection.

Audrey Guiraud (temps plein), **Agent d'accueil billetterie**, chargée de l'accueil du public et des artistes, responsable de la billetterie des spectacles, de la bonne tenue des caisses et des bordereaux de recettes et de la diffusion des supports de communication.

.V. Premier bilan et saison en cours



➔ Un bilan prometteur

Alors que l'on aborde déjà le dernier trimestre de la saison culturelle 2012-2013, **le bilan est plus que prometteur.**

Plus de **1000 spectateurs** ont assisté aux sept premiers spectacles de la saison dont près d'**une centaine d'abonnés** issus de tout le Nord Lozère.

Le public scolaire a également été de la partie : **600 élèves** ont découvert deux spectacles en séances scolaires, **une soixantaine de lycéens** du LEGTA Rabelais et du lycée Sacré Cœur ont bénéficié d'un **atelier cirque** et les **élèves de l'option cinéma** du lycée Théophile Roussel ont profité de **six journées de rencontres professionnelles.**

➔ La saison en cours



**Lundi 8 et mardi 9 avril,
Séances scolaires à 10h et 14h30
L'Odyssée de Rick le cube,
Par le Duo Sati**

Road movie audiovisuel et sensoriel, ce spectacle inspiré du *Vilain petit canard*, met en œuvre des techniques du cinéma d'animation, du théâtre d'objets, une bande sonore électronique et des bruitages interprétés en directs pour créer un enchantement visuel et musical.

Mardi 16 avril à 20h30

***Le Piston ! Manoché,*
d'Emmanuel Van Cappel**



Manoché, enfant croisé de Bourvil et de Raymond Devos, nous entraîne dans **une désopilante et poétique virée musicale accompagné d'un cornet à piston**. Personnage lunaire qui semble s'être trompé d'endroit, il bouscule nos certitudes et nos préjugés avec verve, humour, musique et poésie.



Jeudi 16 mai à 20h30

***Le Manipulateur,*
de Luc Apers**

Avec pour tout compagnon un jeu de cartes et quelques accessoires, le belge Luc Apers dévoile avec beaucoup d'humour et d'habileté un **récit mêlant magie et théâtre** : l'histoire d'un magicien qui n'a de cesse de rechercher sa bien-aimée...

Mardi 28 mai à 20h30

***L'Augmentation,*
de la cie la Vaste Entreprise**



Dans *L'Augmentation*, Georges Perec imagine un drôle de jeu de l'oie théâtral : **le parcours kafkaïen d'un employé en quête d'une augmentation de salaire**. Un seul comédien interprète le texte, se promenant joyeusement, au gré de la musique des mots, dans ce labyrinthe mental, intime et fiévreux.

Lundi 3 juin à 18h30

Soirée Flare

En partenariat avec Languedoc

Roussillon Cinéma



Cette soirée met en lumière les créations d'art vidéo d'étudiants de différentes écoles d'art et de cinéma en Europe... Une invitation à découvrir un **florilège de leurs meilleurs courts-métrages** autour de trois thématiques : portrait, voyage et jeu de sept familles.



Vendredi 7 juin à 18h30

Piccoli sentimenti,

Tof théâtre et Teatro delle bricoli

Un spectacle initiatique, sans parole et musical, dès 3 ans, qui retrace le parcours d'une petite marionnette au nez rouge qui s'éveille à la vie. Dans un cocon de voile et au plus près de l'espace de jeu les aventures de ce tout petit héros offrent un moment juste et délicat.

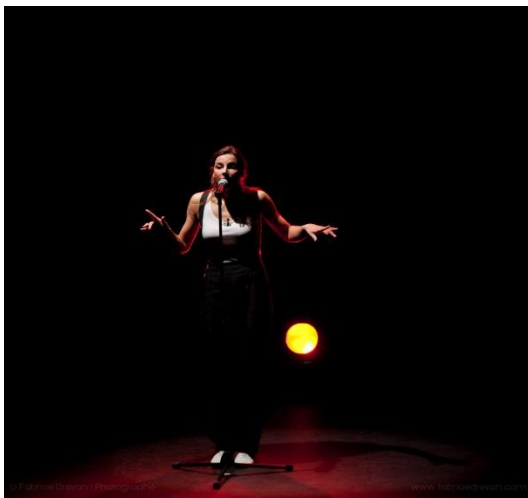
Vendredi 14 juin à 20h30

Quintette de cuivres

**Orchestre National de
Montpellier**



Issus du Conservatoire national supérieur de Paris, **les musiciens à vents de l'Orchestre national de Montpellier**, nous proposent un répertoire éclectique mêlant J.S. Bach, W.A. Mozart, G. Barboteu, G. Rossini, F. Haëndel, F. Debussy, D. Chostakovitch, P. Mc Cartney, C. Hazek, L. Delibes...



Vendredi 28 juin à 20h30

Jane, De vos à moi !

de Jane Bréduillard

Dans un seul en scène généreux, **Jane Bréduillard interprète avec brio les textes de Raymond Devos**. Pour notre plus grand plaisir, le verbe du vieux clown se réincarne le temps d'une soirée, avec une dose de féminité, loin de toute imitation, dans l'hommage d'une jeune comédienne au grand Maître.